



**DOSSIER** **Spécial**  
**MARCHE MONDIALE**  
**des femmes 2010**



# DOSSIER Spécial MARCHE MONDIALE DES FEMMES

VOL 3, NO 3, OCTOBRE 2010 | FIQ Dossier spécial

**Responsabilité politique :** Michèle Boisclair, 1<sup>re</sup> vice-présidente | **Rédaction :** Martine Éloy, conseillère syndicale, secteur Condition féminine | **Rédaction et coordination de la production :** Marie Eve Lepage, conseillère syndicale, service Communication-Information | **Photographies :** Nathalie Lecoq, Luc St-Laurent | **Conception et montage graphique :** Josée Roy | **Impression :** Solisco-Charactera |  
ISSN 1913-1356 (Imprimé)  
ISSN 1913-1364 (En ligne)  
[www.fiqsante.qc.ca](http://www.fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



**4** Album souvenir

**7** Le Réseau des femmes de la FIQ

**8** Qu'est-ce que la Marche mondiale des femmes ?



#### Sources

Site Internet de la Fédération des femmes du Québec <[www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)>

Site Internet de la Marche mondiale des femmes <[www.marchemondialedesfemmes.org](http://www.marchemondialedesfemmes.org)>

**Veillez noter que, dans ses différentes publications, la Fédération se conforme graduellement à la nouvelle orthographe comme le recommande l'Office québécois de la langue française.**

Le logo de la Marche mondiale des femmes a été conçu par Rouleau/Paquin Design Communications © 1998



## Mot de la présidente

**Vraiment, faire la sourde oreille semble devenir une habitude pour le gouvernement du Québec. Les professionnelles en soins y ont goûté lors des négociations – et rien n'est encore réglé –, et voilà que la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, sert la même médecine au mouvement des femmes.**

**Le 8 mars dernier, les revendications de la Marche mondiale des femmes (MMF) ont été rendues publiques lors du lancement de la Marche au niveau international. Cela fait sept mois! Sept mois pour prendre connaissance d'une demi-douzaine de revendications et y réfléchir – ce n'est quand même pas la mer à boire.**

Or, après ces sept longs mois, la Ministre a simplement annoncé que la question de la condition des femmes serait abordée en novembre prochain, lors d'une commission parlementaire sur le programme gouvernemental de promotion de l'égalité. Comment la ministre de la Condition féminine peut-elle afficher un tel mépris envers le mouvement des femmes, alors qu'on sait que la coordination du Québec de la MMF est composée de plus de cinquante organisations et regroupements représentant des centaines de milliers de femmes, de divers horizons et des quatre coins du Québec.

Il aura fallu que onze femmes, de 24 à 74 ans, viennent occuper ses bureaux pour que Christine St-Pierre accepte de formuler une soi-disant réponse, le lendemain, par voie de communiqué. En fait, ce communiqué n'était rien d'autre qu'un bilan élogieux des actions du gouvernement libéral et non une réponse aux demandes précises de la MMF visant, entre autres, à venir à bout de la pauvreté et de la violence.

La Ministre semble avoir trouvé l'occupation de ses bureaux quelque peu inconvenante et disgracieuse. Je tiens plutôt à dire que ce qui est disgracieux, madame la Ministre, c'est que des femmes qui travaillent 40 heures par semaine, au salaire minimum, ne réussissent pas à atteindre le seuil de bas revenu. Ce qui est disgracieux, c'est qu'une femme jugée apte au travail, qui perd son emploi, qui n'est pas éligible à des prestations d'assurance emploi et qui fait appel à l'aide sociale doit vivre, ou plutôt survivre, avec 569 \$ par mois!

Ce qui est disgracieux, c'est aussi le fait que le gouvernement fasse la promotion des services privés au détriment du secteur public. C'est le recours au personnel des entreprises privées de placement en soins. C'est que le gouvernement introduise une taxe santé de 200 \$, qui s'applique de manière indiscriminée, qu'une personne gagne 15 000 \$ ou 150 000 \$ annuellement.

Ce qui est disgracieux, c'est l'utilisation qui est faite du corps des femmes dans l'espace public. C'est que l'armée se rende dans les établissements d'enseignement, y compris dans les écoles primaires, à un âge où les jeunes sont très influençables, pour faire la promotion de l'engagement militaire. Ce qui est disgracieux, c'est que le Canada soit l'un des deux derniers pays à ne pas endosser la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. C'est ça, madame St-Pierre, qui est disgracieux!

Des chroniqueuses et commentatrices ont remis en doute la représentativité de la Marche mondiale des femmes et de la Fédération des femmes du Québec. Ce n'est pas nouveau, la FIQ connaît bien cette tactique. En négociation aussi, lorsque les choses se corsent, il y en a toujours pour attaquer la représentativité des organisations syndicales et contester la légitimité de leurs représentantes.

Toutefois, les femmes ne lâcheront pas madame St-Pierre, car un revenu décent, des services publics de qualité et accessibles et un contrôle sur son propre corps sont des clés indispensables pour l'atteinte de l'égalité. Toutes les commissions parlementaires du monde ne pourront jamais permettre aux femmes d'atteindre l'égalité si ces droits ne sont pas acquis.

Syndicalement,

Régine Laurent

# Album souvenir Marche mondiale des femmes 2010



En octobre 2010, partout au Québec, six jours d'actions et de marches locales, régionales et nationales ont eu lieu sous différents thèmes :

- 12 octobre : travail, autonomie économique et lutte contre la pauvreté
- 13 octobre : bien commun et accès aux ressources
- 14 octobre : violence envers les femmes
- 15 octobre : paix et démantèlement
- 16 octobre : droits des femmes autochtones
- 17 octobre : grand rassemblement national à Rimouski

Plus de 8 000 kilomètres ont été parcourus!

*« Les militantes de l'Estrie n'ont pas hésité à bloquer les rues de leur région afin de faire connaître les revendications des femmes en matière d'autonomie et de bien commun. »*

*Marie-Josée Forget,  
présidente du Syndicat des professionnelles en soins de l'Estrie*

*« L'énergie que dégage un groupe de femmes comme celui-ci donne l'impression de pouvoir soulever des montagnes! »*

*Claire Alarie, CSSS du Sud de Lanaudière*

*« J'ai une fille de 23 ans.  
C'est pour elle qu'il faut que les choses changent. »*

*Nicole Desjardins, Hôpital Mont-Sinai*

Source : SPSE





**« À Nicolet, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, nous avons symboliquement bricolé des souliers... qui doivent encore faire beaucoup de chemin. »**

*Claude Boucher, CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska*

**« On doit rappeler aux jeunes femmes que ça a déjà été autrement. Il ne faut pas oublier, pour éviter de reculer. »**

*Sylvie Boulet, Hôpital Maisonneuve-Rosemont*

**« Je suis fière d'être une femme. C'est en moi! »**

*Lynda Lessard, CSSS de la Vieille-Capitale*

**« Je suis triste lorsque je constate toutes les inégalités et les injustices touchant les femmes. Je suis venue marcher à Rimouski pour que les gouvernements ouvrent les yeux sur ce qu'ils doivent améliorer, sur les ressources qu'ils doivent mettre à la disposition des femmes. »**

*Marie-Odette Pillay, Hôpital Mont-Sinai*

**« Il faut crier haut et fort que la violence existe toujours. »**

*Colombe Ouellet, CSSS des Basques*

**« La solidarité est importante pour s'assurer le respect en tant que femmes. »**

*Diane Bossé, CSSS de Kamouraska*





**« Le pouvoir est encore masculin, même si la condition féminine a évolué. Il reste encore beaucoup à faire. »**

*Louise Lévesque, CSSS de Rivière-Du-Loup*

**« Je marche pour moi, pour toi et pour toutes les femmes de la terre. »**

*Julie Ouellet,  
présidente du Syndicat des professionnelles en soins de Québec*



**« Je marche pour la paix. J'ai marché à Sorel-Tracy et je marche à Rimouski. Il faudra marcher tant que toutes les femmes ne seront pas traitées de façon égalitaire, tant qu'elles seront utilisées comme des armes de guerre. Je marche pour que cesse la violence. »**

*Marie-Claude Ouellet, CSSS Pierre-De Saurel*

**« [...] nous avons encore du pain sur la planche si nous voulons véritablement continuer d'améliorer l'ensemble des conditions de vie et de travail de toutes les femmes! Au Québec, comme partout dans le monde, c'est par l'action incessante des féministes que nous avons obtenu des gains : droit de vote, droit à l'éducation, droit à la santé, droit au travail salarié, etc. C'est pourquoi, fortes de notre unité et des alliances construites avec divers groupes sociaux, nous croyons toujours pertinent de poursuivre notre engagement dans le réseau de la Marche mondiale des femmes. »**

*Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes*





## FLORENCE 2010 EST NÉE!

À l'automne 2010, le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, faisant suite à une proposition émanant du Québec, a lancé un appel à la fabrication de marcheuses. Ces marionnettes géantes, conçues par des femmes de nombreux pays dont l'Argentine, la Belgique, le Brésil, les Philippines, le Portugal et Puerto Rico, symbolisent les conditions de vie des femmes, leurs luttes, leurs revendications et leurs rêves.

Ainsi, lors de la rencontre du Réseau des femmes, les participantes se sont employées à confectionner une marcheuse à l'image des professionnelles en soins. Cette marcheuse, baptisée Florence 2010 en référence à Florence Nightingale, portait le dossard « Je fais présentement des heures supplémentaires » et des autocollants contre la violence. Elle incarnait aussi les cinq valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Toutefois, Florence 2010 était très cernée, car il n'y a pas de doute - on a trop étiré l'élastique! ■



## LE RÉSEAU EN BREF

La plus récente édition du Réseau des femmes, tenu les 16 et 17 octobre dernier, a pris une couleur toute particulière. En effet, les militantes se sont rendues à Rimouski afin de prendre part à une importante activité de mobilisation : la Marche mondiale des femmes. Activités de création et discussions animées autour des valeurs féministes étaient au menu.

## Droits des femmes autochtones

Lors du petit déjeuner du Réseau des femmes, France Robertson et quatre de ses collègues de l'organisme Femmes Autochtones du Québec ont entretenu les participantes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, soulignant que celle-ci est un instrument fondamental pour les femmes autochtones.

En effet, il s'agit du premier instrument international qui reconnaît la double discrimination dont elles sont victimes, en tant que femmes et en tant qu'autochtones. La déclaration appelle les États à tenir compte de cette double discrimination, et à veiller à ce que les femmes et les enfants soient protégés contre toutes formes de violence et de discrimination. À l'heure actuelle, le Canada et les États-Unis sont les deux seuls pays à ne pas l'avoir signée.

À la suite de cette présentation, les invitées ont répondu à des questions et échangé informellement avec les militantes, ébranlant par le fait même certains préjugés très répandus. ■



Photographie : Chantal Locat

## Qu'est-ce que la Marche mondiale des femmes?

La Marche mondiale des femmes est un mouvement mondial d'actions féministes qui rassemble des groupes et des organisations œuvrant pour éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Ses membres luttent contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes.

### Son histoire en bref

#### 1995

« Le 26 mai 1995, répondant à l'appel de la Fédération des femmes du Québec [FFQ], 850 femmes ont chaussé leurs souliers et ont marché vers Québec réclamant : du pain et des roses. Elles réclamaient du gouvernement québécois des changements visant l'amélioration de leurs conditions économiques par le biais de neuf revendications essentielles\*. Pendant dix jours, trois contingents de marcheuses ont reçu l'appui massif de la population. Le 4 juin 1995, après avoir parcouru 200 km, les marcheuses sont accueillies par une foule de 15 000 personnes rassemblées devant l'Assemblée nationale. La Marche du pain et des roses a écrit une page de l'histoire du Québec. »

(Tiré de *Une histoire brève de la Marche mondiale des femmes, Intersyndicale des femmes, 2009-2010*)



Photographie : Jocelyne Gauvin (CSQ)

\* La mise en œuvre d'un programme d'infrastructures sociales

La hausse du salaire minimum

La création de programmes d'insertion ou de réinsertion à l'emploi

L'accès à des programmes de formation

Le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses aux étudiantes et étudiants

L'adoption d'une loi sur l'équité salariale

La réduction de la période de parrainage par leur mari pour les femmes immigrantes

La mise en place d'un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source

La création de logements sociaux.



À la suite de cette marche québécoise, l'idée d'organiser une action internationale a été lancée par la FFQ, lors du Forum mondial des femmes à Huairou, en Chine, en août 1995.

La Marche mondiale des femmes a été officiellement lancée le 8 mars 2000, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, en liaison avec des femmes présentes à New York et à Genève.



Source : R des centres de femmes du Québec

## 2000

Du 9 au 14 octobre 2000, plus de 40 000 personnes, dont une très grande majorité de femmes, ont participé à des marches locales, régionales ou au rassemblement montréalais du 14 octobre. Il s'agit là de la plus grosse manifestation féministe jamais tenue au Québec.

Un immense rassemblement a aussi eu lieu à New York : un moment de solidarité historique !

## 2005

Adoptée le 10 décembre 2004 au Rwanda, la Charte mondiale des femmes présente nombre d'affirmations s'articulant autour des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix. La Charte propose de construire un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus; un monde dans lequel la diversité, les droits et les libertés de toutes et de tous sont respectés.



En 2005, cette Charte a traversé 56 pays et territoires. Au Québec, c'est le 7 mai que le relai a été pris. Transmise de main en main, à travers une chaîne humaine de plus de 2 000 femmes, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été portée devant le Parlement à Québec. Près de 15 000 personnes se sont alors mobilisées !



Photographies : Jacques Lessard

## 2010

L'action mondiale s'est déroulée du 8 mars au 17 octobre 2010, chaque pays tenant compte de ses propres conditions climatiques. C'est donc le 8 mars 2010 qu'ont été lancées les actions internationales. Pour le rassemblement de clôture, des déléguées des cinq continents se sont rendues, le 17 octobre, en République démocratique du Congo. Pendant ce temps, autour du monde, des actions simultanées ont été réalisées afin de témoigner de la solidarité avec toutes les femmes qui vivent dans un pays en conflit.

# Objectifs de la Marche mondiale des femmes

Pour les femmes, la Marche mondiale des femmes est une occasion de manifester et de se faire entendre. Ainsi, elles peuvent élargir leur réseau d'influence, les unes envers les autres, mais aussi auprès des gouvernements. Voici quelques-uns des objectifs de ce formidable mouvement mondial :

- Renforcer et maintenir un vaste mouvement de solidarité entre toutes les femmes et les organisations pour que la MMF constitue un geste d'affirmation des femmes du monde.
- Promouvoir l'égalité et la justice entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre tous les peuples.
- Construire et renforcer un vaste processus d'éducation populaire où toutes les femmes peuvent analyser, par elles-mêmes et pour elles-mêmes, les causes de leur oppression et de leur discrimination ainsi qu'envisager des alternatives.
- Mettre de l'avant les revendications et les alternatives communes aux mouvements des femmes du monde, sur les plans local, national, régional et international, autour des thèmes de la pauvreté et de la violence envers les femmes.
- Exercer des pressions politiques sur les gouvernements et les institutions politiques multilatérales (par exemple, l'ONU) pour qu'ils effectuent les changements qui s'imposent afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde. La MMF demande notamment :
  - Une politique de désarmement et de résolution pacifique des conflits ;
  - La fin de toutes les impunités et de la corruption, de l'utilisation du viol comme arme de guerre, des occupations et de la présence militaires étrangères ;
  - L'imposition de blocus politiques et économiques.
- Remettre en cause et dénoncer les institutions internationales financières, économiques et militaires (FMI, OTAN, OMC, BM, corporations transnationales, agences de coopération) qui imposent des conditions aux luttes des femmes, qui appauvrissent et marginalisent les femmes en plus d'accroître la violence à leur égard, et travailler à des propositions institutionnelles alternatives.
- Amener la population, les autres secteurs de la société et les mouvements sociaux à soutenir et à effectuer les changements qui s'imposent pour améliorer le statut, les conditions et la qualité de vie des femmes du monde entier.
- Développer et mettre en œuvre des actions et des propositions féministes dénonçant les institutions économiques et financières qui favorisent l'exploitation et la dégradation des ressources, les changements climatiques et les pertes de biodiversité. Mener la lutte pour une autogestion des ressources environnementales et vers un modèle de développement qui soutienne les besoins fondamentaux des générations présentes et à venir.



Photographie : Jacques Lessard



## Revendications québécoises

À la suite d'une vaste consultation d'une cinquantaine de groupes et d'organisations constituant la Coordination de la Marche mondiale des femmes, des revendications clés pour l'amélioration de la situation des femmes ont été ciblées :

- L'augmentation du salaire minimum à 10,69 \$ l'heure, afin que les personnes rémunérées au salaire minimum qui travaillent 40 heures par semaine aient un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule.
- L'abolition des catégories à l'aide sociale – « apte et inapte à l'emploi » – afin de lutter contre les préjugés et pour garantir à toute personne un revenu minimal qui assure la couverture des besoins vitaux, dans le respect de sa dignité. Ce montant devra faire l'objet d'une indexation annuelle automatique.
- La fin de la privatisation des services publics et du bien commun – santé, éducation, eau, énergie éolienne – et un frein à l'augmentation des tarifs de ces services.
- La mise en place, par le gouvernement du Québec, de mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les violences envers les femmes, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes, en commençant par :
  - Une législation en matière de pratique publicitaire;
  - L'offre de cours spécifiques d'éducation à la sexualité, dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes.
- La garantie, par le gouvernement du Canada, du droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts par les réseaux publics et communautaires et le développement de nouveaux services publics dans les zones peu desservies.
- L'interdiction, par le gouvernement du Québec, du recrutement militaire dans tous les établissements d'enseignement du Québec.
- Le retrait immédiat des troupes présentes en Afghanistan par le gouvernement du Canada.
- La signature de la Déclaration des Nations Unies, par le gouvernement du Canada, portant sur les droits des peuples autochtones et sa mise en œuvre, en portant une attention particulière aux droits des femmes et des enfants autochtones.



Photographies : Chantal Locat



Photographie : Jacques Lavallée



Photographie : Jacques Lessard



## une voix qui porte, des gestes qui comptent

### Gains réalisés

Au Québec, après quinze années de rencontres nationales et internationales, d'actions et de marches diverses, le mouvement des femmes a établi un rapport de force. Les mouvements sociaux saluent d'ailleurs cet apport considérable à l'avancement de nombreuses luttes, entre autres :

- Une loi sur la perception automatique des pensions alimentaires
- Le financement, bien qu'insuffisant, de ressources pour femmes victimes de violence
- La réduction du temps de parrainage de 10 à 3 ans pour les femmes immigrantes parrainées par leur conjoint
- Le gel des frais de scolarité jusqu'en 2007
- La Loi sur l'équité salariale
- L'accès aux programmes sociaux pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale et familiale
- Des augmentations du salaire minimum au fil des ans, même si celles-ci sont encore insuffisantes

**Il reste beaucoup à faire !**

**Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !**

#### POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)

FIQ Québec | 1260, boul. Lebourgneuf,  
bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

Pour vous abonner à la version électronique des publications de la FIQ et ne plus recevoir la version papier, faites-en la demande à [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)

